

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L. 121-10 du Code des Communes)

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie en séance ordinaire le :

**Mercredi 3 juin 2026 à 19 heures**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

## ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026.
  - II. **Finances :**
    - 2.1. Renouvellement de la convention de gardiennage du cimetière avec Ville d'Avray
    - 2.2. Fixation du prix de vente des tenues uniques scolaires
    - 2.3. Renouvellement de la convention Loisirs et Culture des Jeunes
    - 2.4. DETR 2026 : approbation des projets concernés et modalités de financement
    - 2.5. Exercice du droit de préemption sur un élément du fonds de commerce du restaurant la Stazione
  - III. **Désignation de représentants**
    - 3.1. Désignation du représentant au sein de l'association ACTIVE FARAIDE
    - 3.2. Désignation du représentant au sein de la Fédération des Collectivités Forestières d'Ile de France
  - IV. **Commission communale de délégation de service public**
    - 4.1. Création de la commission communale de délégation de service public
    - 4.2. Désignation des membres de la commission communale de délégation de service public
  - V. **Dispositions diverses suite au renouvellement du conseil municipal**
    - 5.1. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
    - 5.2. Mise à jour du plan communal de sauvegarde
    - 5.3. Droit à la formation des maires adjoints et conseillers municipaux
    - 5.4. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts directs : délibération modificative
  - VI. **Modification du tableau des effectifs**
  - VII. **Questions diverses**
    - Décisions du Maire
    - Tirage au sort des jurés d'assises.
- Veillez agréer, Cher Collègue, mes cordiales salutations.

**Le Maire,**

**Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest,**

  
**Christiane BARODY-WEISS**